

Projet métropolitain Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Rapport final



résumé

La démarche engagée grâce à l'appel à coopération métropolitaine en 2004 a permis de doter le territoire transfrontalier que constitue l'Eurodistrict d'un projet métropolitain dont l'objectif est d'accroître sa compétitivité et son attractivité, en favorisant la mise en réseaux des acteurs et le développement de coopérations au sein de ce territoire, mais aussi à l'échelle du Rhin Supérieur, et au-delà.

LE CONTEXTE D'ÉTUDE

En juin 2004, l'Etat français a lancé un "appel à coopération métropolitaine", dans le cadre de la politique engagée pour accroître le rayonnement européen des métropoles françaises.

La position de l'Etat français sur ce dossier a évolué au cours de la démarche et les projets n'ont pas fait l'objet d'une contractualisation pour leur mise en place.

Les partenaires de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ont toutefois fait le choix de poursuivre la démarche engagée et de la mener à son terme, car ils souhaitent faire du rayonnement métropolitain un axe fort des réflexions de l'Eurodistrict.

La problématique :

1. Identifier des axes porteurs de rayonnement métropolitain pour le territoire de l'Eurodistrict.
2. Engager un processus de concertation à partir des axes, identifiés et validés par les instances de pilotage, pour faire des propositions d'actions et de projets concrets et établir un calendrier prévisionnel de mise en oeuvre.

La démarche :

La démarche entreprise a permis d'associer au-delà des partenaires du projet, les acteurs et les forces vives du territoire. Ainsi, au-delà des séances du Comité de pilotage, plusieurs grandes étapes ont rythmé l'élaboration du projet métropolitain de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

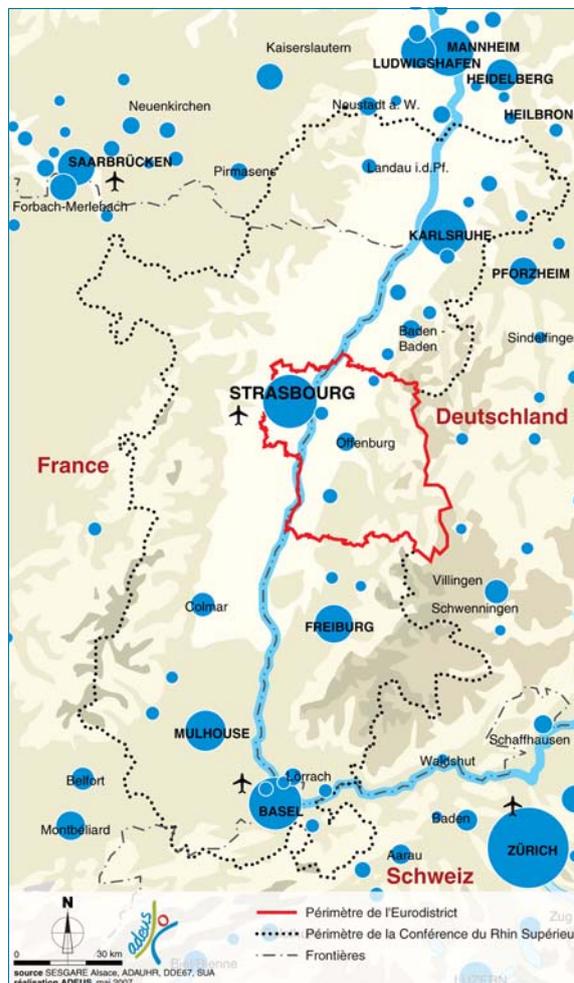
La démarche d'élaboration du projet a été officiellement initiée en décembre 2005, avec l'organisation d'un séminaire métropolitain.

Sur la base des conclusions de ce séminaire, trois groupes de travail ont été constitués afin d'associer les principaux acteurs du territoire à l'élaboration du projet. A l'issue de ces réunions, une journée d'échanges et de bilan a été organisée avec les experts et les représentants techniques des partenaires du projet.

Le troisième temps fort de la démarche a été marqué par l'organisation des premiers Ateliers métropolitains de l'Eurodistrict, le 10 novembre 2006.

Le calendrier :

Les travaux du projet métropolitain se sont échelonnés entre 2005 et septembre 2007 avec comme points forts les ateliers métropolitains en novembre 2006.



LES PRINCIPALES CONCLUSIONS

Composer avec les atouts du territoire

Au rang des atouts du territoire, s'ajoutent à la présence des institutions européennes à Strasbourg, un appareil de formation supérieure de qualité, un tissu économique diversifié tourné vers l'international et des acteurs fortement mobilisés pour contribuer à son développement de part et d'autre du Rhin.

Lors du séminaire métropolitain de décembre 2005, les experts puis les acteurs de l'Eurodistrict, consultés au cours de la démarche d'élaboration du projet, ont émis des recommandations afin de conforter le rayonnement et l'attractivité du territoire métropolitain, à savoir développer l'accessibilité et la mobilité au sein du territoire, valoriser l'accueil et le cadre de vie, promouvoir l'excellence, l'innovation et la créativité, développer une "image de marque" de l'Eurodistrict biculturelle et européenne, concilier les échelles locales et internationales.

Quatre axes pour adosser le rayonnement métropolitain

Les partenaires du projet ont fait le choix de concentrer dans un premier temps leur action sur un nombre restreint d'axes de développement, à partir desquels se déclineront des propositions concrètes. Ces axes de développement sont au nombre de quatre :

- Faire rayonner l'Europe sur le territoire de l'Eurodistrict.
- Valoriser les initiatives et les manifestations culturelles sur l'ensemble du territoire.
- Favoriser les conditions d'accueil et de développement pour la formation et la recherche.
- Accroître la sobriété et l'efficacité énergétique sur le territoire.

Les propositions d'actions

Les quatre axes retenus se déclinent chacun en propositions qui permettront de passer à l'action. Les actions pourraient être conduites selon le cas soit par l'Eurodistrict, soit par chacun des partenaires sous l'égide de l'Eurodistrict.

Il s'agit de faire vivre l'Europe sur le territoire de l'Eurodistrict :

- En étendant le Mois de l'Europe aux partenaires et associations allemandes de l'Eurodistrict.
- En se positionnant comme tête de réseau des Eurodistricts en Europe.
- En sensibilisant les journalistes de l'Eurodistrict aux enjeux de l'Europe.
- En organisant des rencontres entre Conseils de jeunes de l'Eurodistrict.
- En mettant en place un forfait touristique TGV sur l'Europe.
- En créant un lieu dédié à l'Europe à Strasbourg.

- En plaçant les droits de l'Homme au coeur de la communication européenne de l'Eurodistrict.
- En apposant sur tous les courriers au départ de l'Eurodistrict une flamme postale et en éditant un timbre Eurodistrict.
- En développant progressivement un affichage trilingue dans l'Eurodistrict.

Il s'agit aussi de valoriser les initiatives et les manifestations culturelles sur l'ensemble du territoire :

- En favorisant les échanges par le biais par exemple d'une création d'un portail culturel de l'Eurodistrict, par la réalisation d'un guide culturel et touristique de l'Eurodistrict.
- En renforçant les initiatives communes par la pérennisation de la Fête du Rhin et la valorisation des métiers d'art dans l'Eurodistrict.
- En faisant participer Strasbourg à la Route de la démocratie et en impulsant un nouvel événement culturel à dimension européenne et grand public.

Il s'agit également de favoriser les conditions d'accueil pour la formation et la recherche :

- En favorisant le bilinguisme dans le cadre de l'apprentissage et de la formation professionnelle.
- En confortant l'attractivité internationale des universités et des centres de recherche par l'accompagnement des actions de promotion des universités et des grandes écoles, par la promotion de l'Eurodistrict.
- En promouvant un pôle d'échange européen en matière d'administration publique.

Il s'agit finalement d'accroître la sobriété et l'efficacité énergétique sur le territoire :

- En faisant un état des lieux de la consommation énergétique.
- En étant exemplaire par le biais d'une stratégie de communication ciblée, par la mise en place de mesures incitatives et par le renforcement des modes de déplacements doux.
- En menant des actions de sensibilisation vers les jeunes.
- En trouvant des synergies pour développer un pôle de compétence européen de maîtrise de l'énergie.

Type de projet : Programme Partenarial

Nom du projet : Projet métropolitain

Equipe projet : Colette Koenig (chef de projet), Yves Gendron, Pierre Lavergne, Sandrine Lechner, Benjamin Puccio, Valentine Ruff, Fabienne Vigneron

Nombre de pages : 56

Résumé : Stéphanie Martin

Documents produits : Synthèse du dossier préparatoire, 2005 / Séminaire métropolitain, 2005 / Document de cadrage, 2006 / Dossier préparatoire, 2006 / Rapport d'étape, 2006 / Actes des premiers ateliers métropolitains, 2006 / Rapport final, 2007